LE CONCOURS INTERNATIONAL DU CANARI-CLUB TOURQUENNOIS

LA COMMISSION (Ph. J. de Rx)
De gauche à droite, au premier rang : MM. GOEMAN, *vice-président ;* LAMEIRE, *juge international ;* DUMORTIER, *président.*
Au deuxième rang : MM. DANTOING, *secrétaire ;* ROGER PARMENTIER, *soigneur ;* CHARLES PARMENTIER, *trésorier et* STRAGIER, *commissaire.*

Parmi les nombreuses distractions qui contribuent à rendre la vie agréable dans notre cité laborieuse, il convient de placer celle que fournit l'élevage du canari.

Les amateurs de ces gentils oiselets se réunissent en sociétés destinées à faciliter l'élevage et l'échange des canaris.

Le « Canari-Club tourquennois », fondé en 1926, rassemble de nombreux amateurs de la région, en même temps qu'il fait montre d'une activité des plus heureuses.

Ce groupement vient d'organiser une exposition particulièrement remarquable qui se tient au siège, 169, rue de la Latte et il présente au public trois cents sujets, que le juge, à la fois sévère et sympathique qu'est M. G. Lamine, d'Ostende, est actuellement en train de classer.

Ce concours-exposition commencé le 4 janvier, se poursuivra jusqu'à dimanche, à 17 h. : l'épreuve est dotée de divers prix, parmi lesquels plusieurs médailles offertes par la ville de Tourcoing, une médaille de M. Marescaux, député ; une autre des « Amis de Tourcoing », ainsi que de nombreux beaux lots, dons des commerçants de la ville.

La visite de l'exposition, pour le public tourquennois, sera autorisée dimanche, de 9 h. à 17 h.

Les jeunes amateurs, ainsi que les personnes qui s'intéressent à la question, pourront recevoir, au cours de leur visite tous les renseignements désirables.

Les organisateurs remercient tous ceux qui prêtent leur concours à cette manifestation, dont ils assurent ainsi le complet succès.

---

lombophile, au profit des pauvres de la commune. Cette somme provenait de quêtes organisées par l'Entente au cours de ses expositions. Remerciements de la commission charitable.

LE PERCEPTEUR nous prie d'aviser que ses bureaux, 165 bis, Grand'Rue à Roubaix, seront dorénavant fermés tous les lundis matin.

CERCLE A. DUMAS. — Ce samedi 8 janvier, réunion générale à 19 h. ; élection de la commission ; paiement des cotisations.

AUX COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Demain dimanche 9, de 10 à 12 h., permanence au siège pour l'établissement de tous dossiers concernant les combattants ; renseignements divers. Perception des cotisations et franc au décès 1938. Se munir de la carte spéciale délivrée à cet effet.

AMICALE DES FILLES DE BEAULIEU. — Réunion du comité aujourd'hui samedi 8, à 19 h. 30. Réunion mensuelle demain dimanche 9, à 14 h. 30.

AMICALE DES FILLES DE LA VIEILLE PLACE. — Contrairement à ce qui a été annoncé, c'est le samedi 15 janvier à 20 h. qu'aura lieu le bal annuel dans la salle des fêtes de l'école de garçons du Crétinier, rue du Sapin-Vert. Demain dimanche 9, à 10 h. 30, réunion mensuelle.

BIENVENU FRÈRES, 7, Grand'Place, Wattrelos. — **VENTE RÉCLAME** de chemises nuances modes avec 2 cols et col tenant. Prix : 25 francs. 23599d

LANNOY

La médaille de l'Enseignement libre est décernée à M. René Lecomte

Parmi les titulaires de la médaille de l'enseignement libre qui furent solennellement proclamés jeudi au cours de la réception des instituteurs et institutrices libres du diocèse, par S. Em. le cardinal Liénart, nous avons relevé avec un très vif plaisir le nom de M. René Leconte directeur de l'externat Saint-Charles.

Cette flatteuse distinction consacre les excellents services rendus durant vingt-cinq années à la cause de l'enseignement libre par M. Leconte, à qui nous adressons nos chaleureuses félicitations.

Nommé à l'école Saint-Alexandre de la paroisse du T.-S. Rédempteur, à Roubaix, en 1912, le distingué lauréat s'y consacra avec un inlassable dévouement à l'instruction et à l'éducation chrétienne des enfants du populeux quartier du Pile. Son activité s'étendit, en outre, durant treize années, à de multiples œuvres paroissiales, notamment à l'Amicale des anciens élèves, et à la section dramatique qui connurent, sous son impulsion, une magnifique vitalité.

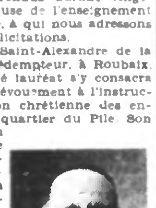

M. RENÉ LECOMTE

Aussi son départ y fut-il unanimement déploré lorsqu'il fut nommé à Lannoy, en septembre 1925.

Depuis cette dernière date, M. Leconte dirige avec une maîtrise incontestée l'externat Saint-Charles dont il a fait une des premières écoles libres du diocèse. Les magnifiques succès remportés par ses élèves, dans toutes les compétitions auxquelles ils prirent part depuis douze ans, et les nombreux prix diocésains obtenus, sont le témoignage irrécusable de l'excellence des méthodes pédagogiques de ce maître aussi compétent que dévoué qui, sans défaillance, poursuit sa noble tâche pour le plus grand bien de ses chers enfants, dont la formation spirituelle et morale fait aussi l'objet de ses soins les plus attentifs.

Les élèves et anciens élèves de l'externat Saint-Charles, ainsi que leurs parents reconnaissants, qui savent ce qu'ils doivent à M. Leconte, se réjouiront unanimement de l'hommage pleinement justifié qui lui est rendu. Ils auront à cœur de lui témoigner leur affectueuse gratitude de la manière qui lui sera la plus agréable, en s'attachant plus que jamais à leur chère école, en la défendant et en la soutenant généreusement et opiniâtrement pour qu'elle vive et poursuive sa marche ascendante.

Signalons, en outre, que la direction du bureau de placement des amicales libres de Roubaix, est confiée à M. Leconte depuis 1923. Là encore son zèle et son dévouement sont unanimement appréciés.

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Aujourd'hui samedi, de 14 à 15 h. au siège, paiement des coupons de pension échus en janvier et remise des livrets de retraite demandés par la Caisse autonome.

LYS

Une conférence de Mgr Régent

Aujourd'hui samedi 9, à 20 h., dans la salle du patronage, Mgr Régent donnera une conférence d'action catholique, avec projections. Les groupements d'action sociale sont particulièrement invités à y assister.

601 ETRANGERS A LYS. — Les tableaux statistiques des étrangers en résidence à Lys au 31 décembre ont donné les résultats suivants : 3 Allemands, 3 Autrichiens, 562 Belges, 2 Britanniques, 2 Hongrois, 2 Italiens, 25 Polonais, 1 Roumain, 1 Yougoslave.

Il est intéressant de signaler les professions exercées par ces étrangers : 243 sont travailleurs industriels, 8 sont ouvriers agricoles. Parmi eux, on compte aussi 19 commerçants, 12 artisans et 11 professions libérales. Enfin, 303 sont sans profession.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés aujourd'hui samedi 8, ainsi que dans l'après-midi du lundi 10.

A L'ETABLISSEMENT DE BAINS-DOUCHES. — L'établissement de bains-douches sera ouvert aujourd'hui samedi 8, de 14 h. à 20 h. et demain dimanche 9, de 8 h. à 12 h.

Rappelons qu'à la suite d'une décision prise lors de la dernière réunion du Conseil municipal, le nouveau tarif applicable à partir du 1er janvier est le suivant : bains, 2 fr. 25 ; douches, 1 fr. 25.

UNE QUÊTE POUR UNE FAMILLE NÉCESSITEUSE. — Nous avons signalé que l'administration municipale a autorisé des personnes dévouées à quêter pour une famille très éprouvée, la famille Cornil, rue Pasteur. Précisons que cette collecte sera faite aujourd'hui samedi 8 janvier et non demain dimanche 9, comme il a été annoncé par erreur.

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES. — Les cultivateurs sont priés de payer leurs cotisations avant le 12 janvier, au siège, chez M. Ach. Bauffe, 27, rue Jules-Guesde.

HEM

AVIS AUX TITULAIRES DE LIVRETS DE CAISSE D'EPARGNE DÉLIVRÉS PAR LA SUCCURSALE D'HEM. — La succursale d'Hem sera ouverte le dimanche 9 janvier, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie (1er étage). L'administrateur de service sera M. Paul Dubus.

Les titulaires de livrets délivrés par la succursale d'Hem sont invités à profiter de cette séance pour faire opérer le règlement de leurs intérêts.

CHIFFRE D'AFFAIRES, AUTOS, LICENCES. — Perception aujourd'hui samedi 8, de 9 h. à 10 h., au débit Laurent (Petit-Lannoy).

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX RÉGIONAL. — Aujourd'hui samedi 8 et mardi 11, à 14 h., consultations par le docteur.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mardi 11, à 15 h., au dispensaire de la rue Victor-Hugo.

FANFARE SAINT-CORNEILLE. — Ce soir samedi 8, à 19 h., répétition. Présentation des vœux de nouvel an.

LEERS

611 ETRANGERS DANS LA COMMUNE. — Le recensement des étrangers qui vient d'être opéré dans la commune a donné les résultats suivants : 579 Belges, 6 Britanniques, 1 Espagnol, 3 Hollandais, 4 Hongrois 12 Italiens, 6 Polonais.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le paiement des allocations aura lieu aujourd'hui samedi 8, à 10 h. 30, au local habituel.

SYNDICATS LIBRES. — Aujourd'hui samedi 8, de 14 h. 30 à 16 h. 30, permanence au Foyer populaire, 2, place Sadi-Carnot.

A L'UNION BELGE. — Tous les Belges de Leers et des environs désireux de se faire inscrire dans l'Union, sont priés de profiter de l'une ou l'autre permanence qui aura lieu chaque dimanche de janvier, de 10 h. 30

Tourcoing

Aujourd'hui, samedi 8 janvier :
Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h. et pour l'état civil : 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30 ; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h.
Bibliothèque populaire : 9 h. à 12 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 ; 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Musée : 14 h. à 17 h.
Conditionnement : Fermé.
Recette municipale : 9 h. à 11 h. 30.
Théâtre municipal : à 20 h. 15 « Les Dragons de Villars ».

Un appel de l'Union républicaine en faveur de l'entente et de la compréhension mutuelle

L'Union républicaine, nous adresse la communication suivante :

« Le Comité directeur de l'Union républicaine, adresse à ses amis en particulier, et à tous les tourquennois en général, ses vœux de bonne année.

» Il souhaite que l'union et la concorde règnent entre tous ses concitoyens, certain que l'entente et la paix sont les conditions indispensables du relèvement de notre ville, dont l'activité est si gravement compromise par la politique financière du « Front populaire ».

» Il souhaite, pour la France, la paix aux frontières malgré les menaces qui assombrissent l'horizon et alarment nos hommes politiques.

» Il souhaite surtout la paix sociale si profondément troublée. Les élus du « Front populaire », en 1936, avaient juré de maintenir intacte la valeur de notre franc ; à cause d'eux, elle a été diminuée trois fois depuis quinze mois ; Son avilissement a causé la hausse du coût de la vie, qui provoque, non sans raison, des réclamations. Touchant plus d'argent les salariés ont cependant de moins en moins le moyen de vivre convenablement.

» Le poids des impôts a augmenté dans des proportions considérables du fait de l'Etat et, du Département, et pour l'année qui s'ouvre, du fait aussi de la ville. Les élus de « l'U.R. » au Conseil municipal, en accord avec tous leurs collègues à qui ils doivent ce juste hommage, ont pendant deux ans résisté de toutes leurs forces à l'accroissement ces charges municipales ; ils y sont parvenus malgré la difficulté des temps.

» Aujourd'hui les funestes conséquences de la politique du « Front populaire » ont submergé les communes comme l'Etat. Des dépenses nouvelles ou des dépenses accrues sont imposées à la ville par l'arbitrage de l'Etat, par des obligations contractées par les prédécesseurs. Des ressources lui sont enlevées par la défaillance de l'Etat dans certaines subventions, par la diminution surtout des recettes ordinaires, accusant malheureusement la décadence de notre activité.

» Pour sauver et guérir le pays, pour lui rendre son activité et lui épargner un chomage grandissant, il n'y a qu'un seul remède, c'est l'entente et la compréhension mutuelle, l'oubli des discordes politiques et sociales.

» Aussi, l'Union républicaine s'adresse-t-elle à ses concitoyens de bonne foi, trompés par les mensongères promesses du « Front populaire ». Ils en voient, comme nous tous, les conséquences ! qui peuvent se résumer en ces mots : Plus personne n'est content.

» Qu'ils viennent à l'Union républicaine qui ne demande rien pour elle ni pour ses membres ; qui travaille uniquement dans l'intérêt général, pour rendre à Tourcoing, la confiance et le travail ; au pays, le calme et la sécurité. »

CARILLONS - COUCOUS. — Ne décidez pas vos achats sans visiter l'assortiment de la **Bijouterie des Francs**, 170, rue de Dunkerque. - **PRIX AVANTAGEUX.** 33

Après la campagne antituberculeuse

M. Edmond Salembien, maire de Tourcoing, a reçu à l'Hôtel de Ville, la commission des « Carabiniers du Centre », venue lui apporter le résultat du concours organisé au profit de la campagne contre la tuberculose.

M. Emile Tiberghien-Dassonville, président d'honneur, après avoir signalé qu'à l'occasion de leur dixième anniversaire, les « Carabiniers du Centre » avaient voulu donner plus d'ampleur à la compétition annuelle, a remis, pour le Comité local, la somme de 14.279 fr. Cette somme est supérieure de près de 1.000 fr. à celle de l'année précédente.

L'effort de ce groupement est d'autant plus appréciable que les frais généraux d'organisation et le prix des munitions, notamment, ont doublé depuis l'an dernier.

M. le maire remercia vivement, au nom du comité local, M. Emile Tiberghien et tous les membres de la commission pour la collaboration si précieuse qu'ils apportent chaque année à la réussite des campagnes antituberculeuses.

Il souligna le dévouement et la persévérance des commissaires qui, pendant tout un mois, ont assuré les divers services du concours et ont été les artisans du succès ; c'est un exemple remarquable.

Le classement du concours sera publié prochainement et la distribution des prix aura lieu à l'Hôtel de Ville, le dimanche 30 janvier.

MODES - DEUILS, Pattyn-Meert, rue St-Jacques, 59. - Ouvert le dimanche jusque 13 heures 49289

A propos de la retraite aux vieux travailleurs

M. Paul Ballois, vice-président de l'Union mutualiste de Tourcoing, a adressé à M. le président du Consortium une lettre dont voici l'essentiel :

J'ai reçu de M. l'administrateur délégué du Consortium, une lettre de refus catégorique d'étudier les moyens d'accorder la retraite des vieux travailleurs dans des conditions équitables.

Vos vieux collaborateurs qui font partie de nos groupements méritent une autre réponse que celle que vous m'adressez. Ces ingénieurs, directeurs, comptables, employés ou contremaitres désireront certainement connaitre les motifs invoqués par le Consortium pour trouver que, parce que mutualistes depuis 30 et même 40 ans, leurs qualités techniques et professionnelles semblent diminuées.

J'estime avoir fait mon devoir en vous signalant l'erreur de base de votre projet. Je veux encore espérer que vous reviendrez sur votre première décision.

VENTE RÉCLAME DE COUPONS -- V. LEDUC, 15, Place de la République. 23192

L'Arbre de Noël de la Fédération des J.U.N.C.

C'est demain dimanche, à 15 h. 30, en la salle du café « Au Nouveau Gambrinus », Grand'place, que la « Fédération des J.U.N.C. », de Tourcoing, offrira l'arbre de Noël aux enfants de ses membres.

Une distribution de jouets, coquilles et friandises sera faite à plus de 350 enfants et cette petite fête de famille sera de plus, agrémentée par la présence des célèbres clowns Ovido et Rocky qui assureront par leurs numéros variés, le succès de cette réunion.

Mme MATHIEU, ex-sage-femme de l'hôpital, continue ses consultations et accouchements à domicile. 69775

A la Ligue ouvrière chrétienne du quartier des Phalempins

Une réunion est organisée par la « L.O.C. », pour samedi 15 janvier, à 19 h. 30, rue Ingres, 119.

M. l'abbé Catry, y donnera une causerie sur un sujet très intéressant et très actuel « La retraite des vieux travailleurs ». Invitation cordiale à tous ; entrée gratuite.

TOUTE LA VILLE EN PARLE

Lundi prochain 10 janvier, **RENAUD solde 300 Pardessus mode à 200, 150 et 100 fr.** Lundi seulement. — **28-30, Rue Saint-Jacques, TOURCOING.** 23557d

Syndicat des coiffeurs et coiffeuses de Tourcoing

Une réunion générale de l'Association syndicale des patrons coiffeurs, aura lieu lundi prochain, à 9 h. 30, au « Damier », rue Nationale.

A l'ordre du jour, sont inscrits les vœux au président ; le renouvellement de la commission ; la discussion des cotisations ; la mutuelle féminine, etc. Grande tombola.

Les accidents de la circulation

Un cycliste heurte un tramway, tombe et se blesse grièvement

Vendredi, vers 7 h., un grave accident s'est produit avenue Alfred-Lefrançois, au lieu dit la Porte de Roubaix.

Un cycliste, M. Georges Samyn, 35 ans, garotteur, demeurant à Mouscron, 152, rue de la Tête d'Orme, se rendait à son travail. Il était accompagn. de quelques camarades. Au lieu précité, le peloton qui, jusque-là, roulait à droite, obliqua vers la gauche au moment où un tramway de la ligne M piloté par M. Maurice Deleplanque, demeurant 1, rue du Point-Central, venant de la place, se dirigeait vers la gare. Dès qu'il vit les cyclistes dans leur fâcheuse position, le mécanicien actionna son avertisseur tout en serrant ses freins. Les premiers réussirent à franchir la voie, mais il n'en fut pas de même pour M. Samyn qui vint heurter de l'épaule la carrosserie du tram. Le cycliste pivota sur sa machine, puis il tomba hors de la voie. Relevé sans connaissance, on le transporta dans une maison voisine où M. le docteur Dujardin vint lui donner des soins. Le médecin diagnostiqua une fracture probable du crâne et releva une plaie à la nuque. Jugeant grave l'état du blessé, il le fit admettre à l'hôpital.

Dans la soirée, l'état de M. Samyn ne s'était aucunement amélioré.

Renversé par un cycliste, un piéton se brise une jambe

Une fâcheuse collision s'est produite vendredi, à midi, place des Halles.

Un piéton, M. Jules Nivès, employé de banque, demeurant à Mouscron, 2, avenue du Parc, a été renversé par un jeune cycliste, M. Daniel Dupont, écolier, domicilié 1, rue du Damier, à Wattrelos.

M. Nivès tomba si malencontreusement qu'il se brisa la jambe gauche en plusieurs endroits. Le blessé reçut les soins du docteur Dujardin ; ce dernier le fit admettre à l'hôpital.

Un piéton renversé par une auto

Vers 11 h. 30, à l'angle de la rue Lefrançois et de l'avenue Gustave-Dron, M. Werner Scheneberger, 34 ans, 119, rue d'Anvers, a été renversé par une auto, dont le conducteur prit la fuite sans s'inquiéter autrement de sa victime.

M. Scheneberger a été blessé légèrement au genou gauche, mais devra subir une incapacité de travail de plusieurs semaines.

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — Vendredi 7, à 10 h. 30, il a été procédé dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Pierre Deborgher, adjoint au maire, à diverses adjudications qui ont donné les résultats ci-après :

1° Fourniture des denrées pour la nourriture des chevaux du service de l'ébouage pendant l'année 1938 : M. Jules Brutin, 28, rue Leverrier, à Roubaix, a été déclaré adjudicataire, rabais, 1,25 %.

2° Fourniture d'essence tourisme pendant l'année 1938 : La société anonyme Raffinerie de pétrole du Nord à Wasquehal, a été déclarée adjudicataire, avec une majoration de 37 frs 17 à l'hectolitre.

ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO. — M. Roger Van Glabeke, demeurant à Tourcoing, 43, rue de la Malcense, demande l'autorisation de créer un entrepôt d'essences, huiles, matières inflammables logées en fûts ou en bidons, paraffines et cires en sacs, dans un immeuble sis à cette adresse.

Une enquête de commodo et incommodo sera ouverte du 10 au 24 janvier.

Toutes les personnes qui auraient des moyens d'opposition contre ce projet, ou à formuler des observations, sont invitées à les faire connaître au Bureau d'hygiène, 82, rue des Poutrains.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS AFFILIÉS A L'UNION FÉDÉRALE. — Ce samedi, de 16 h. à 18 h., permanence au siège, 57, rue du Haze. De service, MM. Billiet, Simoens et Ch. Dupire.

Pour les délégués, réunion à l'Union fédérale de Lille. Départ du 2 place Victor-Hassebroucq, à 15 h. 30.

Retraite mutualiste : Exceptionnellement, perception ce samedi et le samedi 15 janvier.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Permanence tous les après-midi, 71, rue Saint-Jacques et tous les samedis, de 16 h. à 18 h., rue Denfert-Rochereau, 75.

France-Mutualiste : Réunion statutaire demain dimanche au siège, 71, rue Saint-Jacques.

Paiement des retraite set cotisations : Ce samedi à partir de 15 h.

Groupe des mutilés : Les cartes pour 1938 sont à la disposition des adhérents, 71, rue Saint-Jacques. Réunion de la commission mercredi à 19 h. Dernière limite pour le renouvellement des cartes de tramways : 20 janvier.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE « D.C.A. » ET DE « D.A.T. ». — Demain dimanche à 9 h., séance d'instruction à l'arsenal de Lille (Parc d'artillerie, rue de Condé).

UNION PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE LOURDES. — Demain dimanche à 7 h., communion mensuelle des hommes et des jeunes gens. Messe chantée, allocution. Les places seront réservées dans la grande nef à droite.

ASSOCIATION FÉMININE DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL. — Dimanche, permanence au siège, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, de 9 h. 30 à 11 h., par la secrétaire-trésorière. Renseignements et communications. Paiement des cotisations pour 1938.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR (291e section). — Dimanche de 9 h. à 12 h. recettes et bureau.

POILUS D'ORIENT. — La Commission rappelle qu'il reste quelques lots, du n° 23, du jeu de dés. Les réclamer d'urgence au — Réunion des bourleux ce samedi à 17 h. siège, sinon ils seront acquis à la société. au siège.

LES ARTISANS RÉUNIS, 48, rue du Tilleul. — Demain dimanche 9, de 9 h. à 10 h., permanence.

LES AMICALES LAIQUES. — Amicale J. Ferry. — Ce samedi, foyer ouvert de 19 h. à 21 h. ; tournoi de manille avec prix.

— Amicale Voltaire. — Ce samedi et demain dimanche, foyer ouvert ; concours et jeux ; inscription pour la ducasse à pierrots. De service, MM. L. Verhenne et A. Holvoede.

— Amicale Montesquieu. — Ce samedi et demain dimanche, foyer ouvert ; entrainement en vue des prochains concours de ping-pong. De service, MM. Delalleau et Plat.

PERCEPTION DE TOURCOING-EST ET TOURCOING-OUEST. — Conformément à l'application des lois sociales, la perception sera fermée le samedi après-midi.

AMICALE SAINT-CHRISTOPHE. — Demain dimanche à 11 h., réunion mensuelle 14, rue du Collecteur.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Demain dimanche, réunion à 10 h. à l'église pour la messe de l'Epiphanie.

MOUVAUX

La mortalité en régression à Mouvaux

Il est courant d'entendre dire que la vie à Mouvaux est calme et reposante, avec les avantages de la ville et de la campagne, l'atmosphère n'y est pas viciée comme dans les grands centres industriels par les fumées d'usines et il nous est agréable de souligner la diminution du nombre des décès et l'augmentation des naissances, en égard aux chiffres de l'an dernier.

Le tableau ci-dessous permettra d'ailleurs d'en juger : naissances : 113 contre 106 en 1936 ; reconnaissances : 2 contre 3 ; mariages : 52 contre 62 ; divorces : 7 contre 5 ; décès : 85 contre 109 ; transcription de décès : 16 contre 21.

A noter que la commune ne dispose pas de maternité et que de nombreuses mamans doivent se rendre, soit à l'hôpital de Tourcoing, soit à la pouponnière de Linselles, diminuant de ce fait, le chiffre des naissances de la commune.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. **BREYER**, imprimeur, rue d'Alsace-Lorraine, 56.

Mort de M. Henri Wauquiez-Willem

La population mouvalloise apprendra avec une profonde émotion la mort de M. Henri Wauquiez-Willem, tanneur, survenue hier après-midi, à 14 h., en son domicile, boulevard Carnot, 186.

Issu d'une famille d'industriels, le défunt, indépendamment des grandes qualités professionnelles qu'il possédait avait un cœur débordant de compassion envers les déshérités de la vie. Nombreux sont les ouvriers qui lui doivent l'appui financier pour la construction de leur maison.

M. Henri Wauquiez n'attendait pas que l'on vint frapper à sa porte, il prévoyait et allait au-devant des besoins des malheureux avec une simplicité et une douceur toutes particulières.

Que les indigents de la commune n'oublient pas qu'ils doivent à M. Henri Wauquiez les nombreuses distributions de charbon qui leur furent faites chaque hiver et cela, depuis bien avant la guerre ; très nombreux aussi furent ses dons en espèces au Bureau de bienfaisance.

Son activité charitable ne s'arrêtait pas là, le défunt était encore membre bienfaiteur de toutes les sociétés philanthropiques de la ville.

Nous présentons à Mme Wauquiez ainsi qu'à ses enfants, nos vives condoléances.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le premier samedi du mois étant tombé un jour férié, le percepteur n'a pu faire sa tournée habituelle ; elle aura lieu aujourd'hui samedi 8, de 8 h. 30 à 10 h. 30 à la mairie, rez-de-chaussée à gauche.

LES ÉTRENNES DES « BOUEUX ». — Comme il est de coutume, les éboueurs passeront dans la commune pour offrir leurs vœux à la population durant les journées des dimanches 9 et 16 janvier.

MUTUELLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENS. — Caisse de retraites. — Demain dimanche 9, de 11 h. à midi, permanence en vue de la perception des cotisations de l'année.

MARCQ-EN-BARŒUL

A PROPOS DE LA NOUVELLE LOI SUR LES LOYERS. — Pour donner toutes explications utiles sur les textes très complexes de la nouvelle loi sur les loyers, l'Union des locataires tiendra deux permanences spéciales jusqu'à nouvel ordre, de 18 h. à 20 h., les mardis « Au Cœur Joyeux », 5, rue du Lazaro (Bourg); les jeudis, au Café du Gymnase, 32, rue Nationale (Pont).

HALLUIN

Une soirée de gala au profit de la constitution d'un fonds d'entretien du moument aux morts

La population halluinoise, dans un magnifique élan de générosité et de foi patriotique, dû à l'impulsion du regretté M. Paul Lemaitre-Boutry, ancien adjoint au maire, a édifié, à la mémoire des enfants d'Halluin morts pour la France, le monument de la rue de Lille, d'une sobriété émouvante.

Autour de cette stèle, chef-d'œuvre du sculpteur Soubricas, qui symbolise avec tant de poésie et d'art le sublime sacrifice de nos grands disparus, a été érigée, grâce à l'initiative du groupe des mutilés, une grille en fer forgé où se détachent en lettres d'or les noms des vertus de nos héros.

L'entretien de ce monument et du square qui l'entoure a été assuré bénévolement jusqu'ici par les établissements Lemaitre-Demeestère et fils, qui s'assurent ainsi plus d'un titre à la reconnaissance des habitants, mais il reste à faire face, cette année, aux dépenses exceptionnelles occasionnées par la réfection du trottoir en bordure de la rue de Lille et la construction d'une partie neuve en bordure de la rue du Moulin, la mise en peinture de la grille, la taille des arbres, etc...

Afin de couvrir ces frais et de constituer un fonds d'entretien pour les dépenses ultérieures, l'Amicale des combattants et le groupe des mutilés, organisent une soirée de gala, dont le bénéfice intégral sera affecté à cette œuvre. Cette séance aura lieu le dimanche 23 janvier 1938, à 16 h., en la salle des combattants rue Emile-Zola, et un programme de choix sera offert au public halluinois par le « Cercle Familia » de Roubaix-Tourcoing, qui interprétera la nouvelle et joyeuse opérette en trois actes : « La petite millionnaire », livret de C. Bodart-Timal, musique de Eddy-Jura, avec le concours des meilleurs artistes de la région.

Le prix des places est fixé comme suit : réservées, 10 frs.; premières, 6 frs.; secondes, 3 frs. Une réduction de 25 % sur les billets sera offerte aux membres de l'Union des familles nombreuses, sur présentation de leur carte d'adhérent.

AUX ARTISANS. — L'Union des Artisans de la région du Nord rappelle qu'une permanence fonctionnera ce samedi au café « Aux Vieux Amis », rue Desmettre, de 17 h. 30 à 19 h. pour les déclarations fiscales et renseignements.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS (U.N.C.). — Demain dimanche 9 janvier, le secrétaire se tiendra de 11 h. à 12 h., à la disposition des anciens combattants, pour la perception de la cotisation 1938.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Aujourd'hui samedi, rez-de-chaussée de la mairie, séances de versement et de remboursement de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 15h. 30.

DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE, 95, ru Gustave-Desmettre. — Ce samedi, permanence de 9 h. à 11 h.

ETABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouvert de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — Aujourd'hui samedi 8 janvier, à partir de 6 h. 30, à la Maison des Syndicats libres, 78, rue Gustave-Desmettre, reprise des concours d'hiver.

Nous rappelons que ces concours, dont l'ingénieuse combinaison permet deux gagnants par peloton, sont ouverts à tous les joueurs de manille. Les mises sont de 1 fr. par joueur. Les joueurs peuvent s'inscrire avec leur partenaire. Les amateurs se presseront nombreux à la Maison des Syndicats libres.

RONCQ

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE (Listes pour l'année 1938). — Conformément à l'article 14 de la loi du 24 février 1934, la liste des indigents qui, en cas de maladie, doivent être admis au bénéfice de l'assistance médicale gratuite, est déposée au secrétariat de la mairie où chacun peut en prendre connaissance pendant 20 jours consécutifs.

A LA FANFARE DU BLANC-FOUR. — Ce samedi, à 18 h., réouverture des cours d'instrument, au siège, café de l'Etoile, place J.-B.-Villain.

LINSELLES

577 ÉTRANGERS A LINSELLES. — Au 31 décembre 1937, il se trouvait dans la commune : 524 Belges (dont 298 femmes et enfants et 226 hommes) ; 3 Anglais, 1 Irlandais, 1 Letton, 44 Polonais, 1 Suisse, 3 Yougoslaves, soit au total, 577 étrangers.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. DILLIES, libraire.

BOUSBECQUE

AMICALE DES DIRECTEURS ET EMPLOYÉS. — Les employés ayant sollicité leur admission à l'amicale, sont priés de se présenter à la permanence qui se tiendra demain dimanche 9 janvier, 22, rue de Lille, à Halluin, de 10 h. 30 à 12 h. La carte d'adhérent sera à leur disposition.

WERVICQ-SUD

Un incendie détruit nuitamment un atelier isolé de l'usine Cousin frères

Les dégâts s'élèveraient à plus de 250.000 francs

Un incendie s'est déclaré au cours de la nuit de jeudi à vendredi dans un atelier isolé de l'usine Cousin frères, à Wervicq-Sud. Des jeunes gens qui avaient fêté les rois au Cercle familial, aperçurent les premiers, vers 23 h., les flammes qui s'échappaient des bâtiments.

Peu de temps après, les pompiers de Wervicq arrivèrent sur les lieux pour combattre le fléau qui menaçait l'atelier où se fabrique la laque servant à isoler les fils électriques et où se trouvait entreposée une certaine quantité d'huile et de déchets.

En cet endroit est placé un foyer qui reste allumé jour et nuit afin de tenir l'huile en ébullition. Par suite d'une cause non définie, l'huile contenue dans la chaudière prit feu et se communiqua aux autres produits.

L'incendie prit rapidement de l'extension et, malgré l'intervention des braves soldats du feu, il se propagea aux fûts d'huile qui se trouvaient dans l'atelier. Ce ne fut bientôt plus qu'une vaste fournaise de laquelle s'échappaient de hautes flammes. Les pompiers mirent trois lances en batterie pour combattre le sinistre. Peu après, la lourde toiture de l'atelier s'écroula et ce ne fut que vers minuit et demi que l'incendie put être enfin maîtrisé.

Il ne restait plus de l'atelier que les quatre murs. Le bâtiment, de construction relativement récente, s'étendait sur une longueur de quinze mètres environ et sur une largeur de dix mètres. De plus, un important matériel avait été complètement détruit et, d'après les premières estimations, les dégâts purent être évalués à plus de 250.000 francs.

Près des lieux du sinistre où, en pleine nuit, une foule de curieux s'était massée, on remarquait la présence de M. Robert Vanrullen, maire de Wervicq-Sud.

M. Desramaux, l'actif maréchal des logis chef de la brigade de gendarmerie de Comines, a procédé à l'enquête d'usage afin d'établir les causes du sinistre qui n'entraînera vraisemblablement aucun chômage pour les ouvriers de l'usine Cousin frères.

Petite Correspondance

—— **Philippine.** — 1o) Vous n'avez pas profité de la diminution de 10 %, il nous paraît dès lors que vous ne devez pas subir d'augmentation; 2o) Cela veut dire que vous n'êtes pas tenue d'obligations supplémentaires à celles qui incombent normalement aux locataires. 3°) La taxe personnelle mobilière doit être payée par celui qui occupe les lieux. C'est donc bien au locataire et non au propriétaire à la supporter. —— **Kelhia.** — 1o) Vous devez prendre comme base le loyer de 1914. Le cas échéant, il conviendra d'ajouter à ce loyer les dépenses d'amélioration que le propriétaire justifiera avoir faites depuis 1914. La valeur locative de base ainsi obtenue ne pourra dépasser la valeur locative de locaux similaires ayant bénéficié d'améliorations analogues avant le 1er août 1914. Le prix du loyer de 1914, charges et améliorations comprises, doit être multiplié par 3,10 pour obtenir le prix-limite actuel. A ce prix peuvent encore s'ajouter les majorations d'impôts grevant l'immeuble, que le propriétaire a subies depuis 1926, à l'exclusion de l'impôt foncier, et l'amortissement des améliorations faites d'accord avec le locataire depuis le 1er juillet 1937 (cette dernière majoration ne devra pas dépasser 10 % du loyer. 2o) Il semble que non, car ce locataire n'a pas profité de la réduction de 10 %. 3o) Ici, c'est le contraire, vous avez profité de la réduction. Celle-ci est supprimée de plein droit. —— **Pauvre mère. - Un lecteur du « Journal de Roubaix », 118. - J. Opel. - Chandelier. - L. C. 1931.** — 1o) Pour le calcul du prix-limite, voir la réponse faite à « Kelbia » primo. 2o) Pour ceux d'entre vous qui se trouveraient au-dessus du prix-limite, il est à noter qu'il ne peuvent demander la réduction au taux légal que s'ils se trouvent encore dans les six mois après la première quittance indûment majorée. Dans le cas contraire, ils sont forclos. 3o) Ceux d'entre vous qui ont bénéficié de la réduction de 10 % peuvent être augmentés de 10 %.

—— **Rikiki 77.** — Votre voisin doit prendre des dispositions pour éviter ces bruits intempestifs. Priez le commissaire de police de votre quartier d'intervenir. —— **Selrach.** —— Nous ne connaissons pas cet organisme. Vous pourriez voir le bottin dans notre hall ou vous renseigner chez un libraire. —— **1873.** — 1o) Sous réserve de l'appréciation des tribunaux, nous croyons qu'il le peut. 2o) Pour la fixation du prix-limite, les charges sont évaluées à 30 % du prix du loyer de 1914. 3o) Le propriétaire peut faire payer au locataire la consommation d'eau. Quand à la vidange, si elle est en principe à la charge du propriétaire, il peut cependant en être convenu autrement. —— **Michel.** — Si la location a été diminuée de 10 % en vertu des décrets Laval, vous pouvez augmenter maintenant de 10 %. —— **Un illettré N° 1.** — 1°) Les locataires auxquels ont été appliquées les 10 % de réduction du décret Laval, peuvent subir immédiatement une augmentation de 10 %. 2o) Reportez-vous aux renseignements fournis sur la question des loyers dans le « Journal de Roubaix » du 5 janvier courant. 3°) Certainement pas. —— **Amédée.** — Non, le mari doit subvenir à l'entretien de sa femme. Celle-ci, dans le cas présent, aurait intérêt, semble-t-il, à demander la séparation de biens judiciaire qui lui rendrait l'administration de son patrimoine. —— **Bovos III.** —S'il y a vente, celle-ci se fera vraisemblablement sur expertise. Voyez à la mairie les conditions fixées. —— **Françoise, 84.** — Nous supposons que vous n'êtes pas sous le régime des prorogations. Dans ce cas, il semble, d'après l'usage de Roubaix, qu'étant donné son montant, votre location puisse être réputée faite à l'année. Le congé devrait alors être donné trois mois avant l'anniversaire de la date d'entrée en jouissance pour être valable. —— **Un vieillard ennuyé A.B.C.D.** — S'il s'agit de la retraite d'Assurances sociales, peu importe le montant des ressources du bénéficiaire. —— **R. S. 28.** — 1o) 12 % de droits plus 3 % en cas de première mutation. 2°) Si la dite construction est achevée avant le 31 décembre 1938, elle pourra bénéficier pendant cinq ans d'une exemption d'impôt foncier. —— **Un menuisier-ébéniste.** — Question très discutable ; pour plus de garantie, vous auriez intérêt à demander l'avis de l'inspecteur du travail.

POUR VOS LOYERS un receveur spécialisé **L. RENAUT** 16, Rue de Tourcoing, Rx. T. 332.42. (502

Soignez et fortifiez
VOS VOIES RESPIRATOIRES
avec les véritables
PASTILLES VALDA
en boîte

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du samedi 8 janvier — N° 16. *

LA MAISON dans LA FORÊT

par ottwell binns
adapté de l'anglais par O' NEVES

En moins d'une seconde, plusieurs expressions se succédèrent sur le visage de Caterina. Puis, une exclamation :

— Vous voulez dire que vous partirez et qu'en même temps vous resterez !

— Pour veiller sur vous et votre grand-père.

— Oh ! s'exclama-t-elle, très émue. Je vous avais mal jugé. Vous m'avez amenée à croire que... que...

— Que je vous avais vendue pour un déjeuner... Vous avez cru cela de moi, senorita ?

Il riait en posant la question et son rire ouvert fit envoler la contrition de sa belle ennemie. Elle rit à son tour.

— Vous ne l'auriez pas mangé. Je l'aurais plutôt jeté aux vautours. Maintenant, il vous attend, senor Bosanquet.

— La faim d'Esaü n'était rien en comparaison de la mienne. Montrez-moi le chemin, senorita. Je n'ai que peu de temps pour manger et causer.

Elle le conduisit à la salle à manger où le couvert était posé. Le perroquet ricana, moqueur, puis, la tête sur le côté, il jeta : Bienvenudo !

— Merci ! vieux coquin ! répondit Bosanquet gaîment. Et il prit à la table la place que Caterina lui montrait.

Il s'était vanté d'avoir faim. Pourtant, il mangea peu et parla beaucoup, expliquant ses projets.

— Je m'éloignerai un peu, dit-il, jusqu'à ce que j'aie trouvé une place sûre où me cacher. Alors, j'abandonnerai Dolorès, la laissant libre de ses actes et je reviendrai dans le voisinage immédiat, secrètement, et resterai à la portée de vous venir en aide, senorita, à vous et au senor Nolveda, si la nécessité se présentait.

— Où avez-vous appris ce nom ?

Rogue Bosanquet, anxieux de garder l'estime de la jeune fille, ne parla pas de la lettre trouvée dans un livre la nuit précédente. Ce n'était pas nécessaire.

— Ces gens du dehors me l'ont dit.

— Ainsi, vous savez qu'il a été autrefois président ?

— Oui, senorita. Beaucoup d'autres l'ont été. Ici, les présidents vont et viennent, on se perdrait à les compter. Mais qu'importe ! Comme je l'ai dit, je reviendrai et serai ici pour veiller sur vous. Il faudra m'aider un peu.

— Comment ?

— En ne quittant pas la maison. Vous devez bien savoir que pour vous la forêt n'est pas sûre et qu'il serait malavisé d'errer...

— Vous voulez me tenir ici prisonnière à cause de trois ou quatre vilains

— Pour la sécurité de votre grand-père, senorita. Si vous sortez dans la forêt, il me faudra veiller sur vous, et puisque je ne puis être en deux endroits à la fois, votre grand-père sera en danger. Ne voulez-vous pas me promettre cette petite concession ?

— Il le faudra bien, si vous me la demandez.

— Je vous la demande. Bosanquet sourit. C'est la seule manière d'assurer votre sécurité.

— Mais, amigo mio, si ces hommes vous rencontrent...

Bosanquet, flatté de son évidente anxiété, répondit d'un ton léger :

— Ils ne me prendront pas, croyez-moi. Et s'ils me prenaient, j'aurais une belle histoire, bien convaincante à leur raconter. Il est bien facide de s'égarer dans la forêt et il est fréquent dans le désert que les voyageurs tournent dans un cercle. N'ayez pour moi aucune crainte. Gardez-en un peu pour votre grand-père et tenez-le de près dans la maison.

— Je vous obéirai, senor.

— C'est bien. Et si la nécessité se présente, donnez-moi un signal.

— Quel signal ?

— Vous portez une écharpe écarlate. Si vous avez besoin de moi, accrochez cette écharpe à la fenêtre de laquelle vous me surveilliez ce matin.

— Oh ! vous m'avez vue ! s'exclama-t-elle, un sang riche empourprant son visage.

— Dès le premier instant, senorita.

— Je suis honteuse d'avoir épié un hôte et un ami, dit-elle rapidement.

— Vous doutiez si j'étais un ami. C'était sage de le faire. Il était bon de vous en assurer. Cela n'importe plus, puisque maintenant vous savez comment me juger. Je veux espérer que, dorénavant, quelles que soient les apparences contre moi, vous me garderez votre confiance.

— Toujours ! dit-elle avec ferveur.

Bosanquet espéra avec sincérité de pouvoir toujours la mériter. Il reprit le sujet :

— Vous accrochez à la fenêtre cette écharpe voyante et j'accourai le plus tôt qu'il me sera possible. C'est entendu:

— Bien, convenu, senor.

— Bon. Et si dans la nuit vous voyez un homme ramper dans le patio, vous ne le fusillerez pas si, après que vous l'aurez appelé: Rogui, il vous répond « Caterina ! ».

D'entendre son nom sur ses lèvres, et peut-être la manière carressante dont il l'avait prononcé, amena de nouveau à ses joues une belle rougeur. Elle répondit d'un ton grave :

— Je ne le fusillerai pas, senor.

— Alors, je me mets en devoir de remplir mon contrat, et je pars avec Dolorès à la recherche d'un asile où me cacher.

— J'en connais deux excellents, qui ne sont pas à grande distance, dit Caterina vivement. Dans la partie de la forêt derrière la maison se trouvent des ruines, les ruines de quelque vieille ville espagnole. Elles sont aux trois quarts recouvertes par la végétation de la forêt et habitées par les serpents, mais vous y trouverez quelque coin qui sera un bon refuge.

Au-delà, il y a une autre place, plus ancienne encore, où l'on voit des fûts de colonnes, restes d'un ancien temple. Vous pourriez là aussi vous cacher très bien, senor.

— Je trouverai un logement parmi les revenants dans l'une ou l'autre de ces hostelleries, plaisanta Bosanquet, en se levant. Dolorès et moi allons reprendre notre pèlerinage.

La jeune fille jeta un regard rapide sur la table.

— Le déjeuner n'était pas à votre goût, senor ?

— Au contraire.

— Vous avez peu mangé.

— Et parlé beaucoup, rit Bosanquet. Peu importe. Quand tous ces malandrins auront quitté la forêt, nous aurons une grande fête, senorita. Je crois que ma pauvre Dolorès ne se réjouira guère de reprendre le travail du jour.

(A suivre).